

FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: SPEED - 0

Page 1

SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT/FOURNISSEUR..... LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.
ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR..... 109 IBER RD, UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896
NOM DU PRODUIT..... SPEED - 0
UTILISATION DU PRODUIT..... DÉTARTRANT
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE CANUTEC 613-996-6666

SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS



ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:

CONTACT AVEC LA PEAU PROVOQUE UNE GRAVE IRRITATION DE LA PEAU. CAUSE DES BRULURES.

ABSORPTION PAR LA PEAU N.D.
CONTACT AVEC LES YEUX..... CORROSIF POUR LES TISSUS OCULAIRES; PEUT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS AUX YEUX ET ENTRAINER LA CÉCITÉ. LE CONTACT PROLONGÉ DU PRODUIT AVEC LES YEUX PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSÉES, DES VERTIGES, DE LA DYSPNÉE, UN ÉTAT DE CHOC, DES CONVULSIONS, UNE INSUFFISANCE RESPIRATOIRE, UN COLLAPSUS CARDIOVASCULAIRE, POUVANT ENTRAINER LA MORT. SI LA VICTIME SURVIT, ELLE RISQUE DE SOUFFRIR ULTÉRIEUREMENT DE TROUBLES DE LA FONCTION HÉPATIQUE ET DE LA FONCTION RÉNALE.

INHALATION..... LES BRUINES PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES. RISQUE DE TOUX, ESSOUFFLEMENT, MAUX DE TÊTE ET CONFUSION. PEUT PROVOQUER UN OEDEME PULMONAIRE. UNE EXPOSITION EXCESSIVE PEUT ENTRAINER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES. (NEZ ET GORGE). CHEZ LES HUMAINS, LES SYMPTOMES PEUVENT COMPRENDRE: MAUX DE TÊTE. CHEZ LES ANIMAUX, ON A NOTE DES EFFETS SUR LES ORGANES SUIVANTS: SANG (HEMOLYSE), EFFETS SECONDAIRES AUX REINS ET FOIE. LES GLOBULES ROUGE DES HUMAINS SE SONT REVELE BEAUCOUP MOINS SENSIBLES A L'HEMOLYSE QUE CEUX DES RONGEURS ET DES LAPINS.

INGESTION CORROSIF. PEUT CAUSER LA DOULEUR GRAVE DANS LA BOUCHE, LE COFFRE ET L'ABDOMEN, MENANT À LA TOUX, AU VOMISSEMENT ET À L'EFFONDREMENT. PROVOQUE DES VOMISSEMENTS, DES NAUSÉES ET LA DIARRHÉE.

EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION AIGUË..... VOIR CI-DESSUS
EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE .. DANS DES ETUDES A LONG TERME SUR DES ANIMAUX, L'ETHER BUTYLIQUE DE L'ETHYLENEGLYCOL A PROVOQUE UNE FAIBLE HAUSSE DES TUMEURS, QUOIQUE STATISTIQUE MENT SIGNIFICATIVE, CHEZ LES SOURIS ET NON CHEZ LES RATS. CES EFFETS NE DERAIENT PAS S'APPLIQUER AUX HUMAINS. SI CE PRODUIT EST MANIPULE SELON LES NORMES INDUSTRIELLES APPROPRIÉES, L'EXPOSITION NE DEVRAIT PAS CONSTITUER UN RISQUE DE CANCER POUR L'HUMAIN. CHEZ LES ANIMAUX DE LABORATOIRE, S'EST REVELE TOXIQUE POUR LE FOETUS A DES DOSES TOXIQUES POUR LA MERE. DANS DES ETUDES SUR DES ANIMAUX, ON A CONSTATE DES EFFETS SUR LA REPRODUCTION SEULEMENT AUX DOSES QUI ONT PROVOQUE DES EFFETS TOXIQUES IMPORTANTS CHEZ LES PARENTS.

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION..... N.D.

SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	VLE	DL50	CL50
ACIDE PHOSPHORIQUE	7664-38-2	9 - 20	VOIR SECTION 11	1530 MG/KG	850 MG/M3 (INH,

				(ORALE, RAT) 2730 MG.KG (CUTANÉ, LAPIN)	RAT)
ACIDE CITRIQUE	77-92-9	1 - 5	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED	68439-46-3	3 - 10	N.D.	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
ETHER MONOBUTYLE D'ETHYLENE GLYCOL	111-76-2	5-10	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, RINCER IMMÉDIATEMENT AVEC DE L'EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES. APPELER UN MÉDECIN. ENLEVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS ET LES LAVER AVANT DE LES PORTER DE NOUVEAU. ENLEVER LES SOULIERS CONTAMINÉS ET LES JETER.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	RINCER LES YEUX SOUS UN DOUX FILET D'EAU COURANTE PENDANT AU MOINS 15 MINUTES OU JUSQU'À CE QUE TOUT LE PRODUIT CHIMIQUE SOIT ÉLIMINÉ. TENIR LES PAUPIÈRES OUVERTES. ÉVITER TOUT CONTACT DE L'EAU CONTAMINÉE AVEC L'OEIL NON ATTEINT ET LE VISAGE. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
INHALATION.....	TRANSPORTER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. EN CAS D'ARRÊT RESPIRATOIRE, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.
INGESTION	CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN. NE JAMAIS DONNER DE LIQUIDE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE OU CONVULSIVE. SE RINCER LA BOUCHE PLUSIEURS FOIS AVEC DE L'EAU. NE PAS FAIRE VOMIR. FAIRE BOIRE DEUX VERRES D'EAU. SI LE VOMISSEMENT SE PRODUIT ET LA VICTIME EST CONSCIENTE, DONNEZ L'EAU POUR DILUER LE PRODUIT CHIMIQUE PLUS.
NOTES AU MÉDECIN	LE TRAITEMENT EST BASÉ SUR LE BON JUGEMENT DU MÉDECIN ET SUR LES RÉACTIONS INDIVIDUELLES DU PATIENT. EN CAS DE TOUX OU DE GÊNE RESPIRATOIRE, CONSIDÉRER LA POSSIBILITÉ D'UNE BRONCHITE OU D'UNE PNEUMONIE. UNE RADIOGRAPHIE PULMONAIRE ET L'ANALYSE DES GAZ SANGUINS ARTÉRIELS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR DÉTERMINER LA PRÉSENCE D'UN OEDÈME PULMONAIRE. DANS LES CAS GRAVES, IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'UTILISER DE L'OXYGÈNE HUMIDIFIÉ ET UNE VENTILATION ASSISTÉE, Y COMPRIS UNE PRESSION POSITIVE EN FIN D'EXPIRATION. DES STÉROÏDES PARENTÉRAUX PEUVENT ÊTRE UTILES POUR LIMITER L'ÉTENDUE DES LÉSIONS PULMONAIRES. SI LES SECOURISTES NE L'ONT PAS DÉJÀ EFFECTUÉ, IRRIGUER LA BOUCHE AVEC BEAUCOUP D'EAU ET DILUER L'ACIDE EN FAISANT BOIRE À LA VICTIME 4 À 8 OZ D'EAU OU DE LAIT. NE PAS FAIRE VOMIR. L'UTILISATION DU LAVAGE GASTRIQUE EST CONTROVERSÉE. L'AVANTAGE DE L'ÉLIMINATION DE L'ACIDE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ PAR COMPARAISON AU RISQUE DE PERFORATION OU DE SAIGNEMENT. SI UNE GRANDE QUANTITÉ D'ACIDE (> 1 ML/KG DE POIDS CORPOREL) A RÉCEMMENT ÉTÉ INGÉRÉE, IL EST NORMALEMENT RECOMMANDÉ D'EFFECTUER AVEC PRUDENCE UN LAVAGE GASTRIQUE SI LE PATIENT EST CONSCIENT ET S'IL Y A PEU DE RISQUE DE CONVULSIONS. IL EST RECOMMANDÉ DE CONSULTER UN GASTRO-ENTÉROLOGUE ET/OU UN CHIRURGIEN. DE GRAVES COMPLICATIONS, COMME LA PERFORATION OU LE RÉTRÉCISSEMENT DE L'ŒSOPHAGE, PEUVENT SE PRODUIRE ET EXIGER LES SOINS D'UN SPÉCIALISTE. UN OEDÈME DE LA GLOTTE PEUT SE DÉVELOPPER, CE QUI EXIGE UNE INTUBATION OU UNE TRACHÉOSTOMIE.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ	INFLAMMABLE
AGENTS D'EXTINCTION	UN NUAGE D'EAU OU DU SPRAY FIN. EXTINCTEURS A POUDRE CHIMIQUE. EXTINCTEURS AU GAZ CARBONIQUE. MOUSSE. IL EST PREFERABLE D'UTILISER DES MOUSSES ANTIALCOOL (DE TYPE A.T.C). LES MOUSSES SYNTHETIQUES UNIVERSELLES (Y COMPRIS CELLES DE TYPE A.F.F.F.) OU LES MOUSSES A BASE PROTEINIQUE PEUVENT FONCTIONNER MAIS SERONT MOINS EFFICACES.
POINT D'ÉCLAIR.....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER DES VÊTEMENTS COMPLETS DE PROTECTION, Y COMPRIS UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME. ISOLER ET RESTREINDRE LA ZONE. LES PERSONNES QUI PEUVENT AVOIR ÉTÉ EXPOSÉES À LA VAPEUR CONTAMINÉE DEVRAIENT ÊTRE EXAMINÉES IMMÉDIATEMENT PAR UN MÉDECIN POUR VÉRIFIER SI ELLES ONT DES SYMPTÔMES D'INTOXICATION. NE PAS SE TROMPER AVEC LES SYMPTÔMES D'ÉPUISEMENT OU D'INHALATION DE LA VAPEUR.
RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	
PUISANCE EXPLOSIVE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX CHOC MÉCANIQUE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES	N.D.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	OXYDES DE PHOSPHORE. OXYDES DE SOUFRE. DURANT UN INCENDIE, LA FUMÉE PEUT CONTENIR LE PRODUIT D'ORIGINE EN PLUS DE PRODUITS DE COMBUSTION DE COMPOSITION VARIABLE QUI PEUVENT ÊTRE TOXIQUE ET/OU IRRITANTS. LES PRODUITS DE COMBUSTION PEUVENT COMPRENDRE, SANS S'Y LIMITER: OXYDE DE CARBONE, GAZ CARBONIQUE.

SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL.....	MESURES DE PRÉCAUTIONS PERSONNELLES: PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION APPROPRIÉ. MESURES DE PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: EMPÊCHER L'ENTRÉE DANS LES ÉGOUTS OU LES RUISSEAUX, FAIRE DÉRIVER LE COURANT DU PRODUIT RÉPANDU S'IL Y A LIEU. CONSULTER LES AUTORITÉS LOCALES. PROCÉDÉS POUR NETTOYAGE: CIRCONSCRIRE L'ENDROIT DANGEREUX ET EN INTERDIRE L'ACCÈS. ESSAYER DE TRAVAILLER DANS LE SENS DU VENT PAR RAPPORT AU PRODUIT RÉPANDU. NEUTRALISER AVEC DU LAIT DE CHAUX, DU CALCAIRE OU DU CARBONATE DE SODIUM. NEUTRALISER LA ZONE CONTAMINÉE ET RINCER AVEC DE GRANDES QUANTITÉS D'EAU. ABSORBER AVEC UNE MATIÈRE SÈCHE INERTE ET PLACER DANS UN CONTENANT D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS APPROPRIÉ. NE PAS TOUCHER À LA MATIÈRE DÉVERSÉE ET NE PAS MARCHER DESSUS.
--	---

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT.....	ÉVITER TOUS CONTACTS AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS INGÉRER. LE PRODUIT RÉAGIT VIOLEMMENT AVEC LES BASES ET PRODUIT DE LA CHALEUR EN PLUS DE CAUSER DES ÉCLABOUSSURES. GARDER A L'ECART DE LA CHALEUR, DES ETINCELLES ET DES FLAMES. LES CONTENANTS, MEME CEUX QUI ONT ÉTÉ VIDÉS, PEUVENT CONTENIR DES VAPEURS. NE PAS EFFECTUER D'OPÉRATIONS DE DECOUPAGE, DE FORAGE, DE MEULAGE, DE SOUDAGE OU AUTRES SUR OU PRES CONTENANTS.
D'ENTREPOSAGE	ENTREPOSER CE PRODUIT DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC. ENTREPOSER CONFORMÉMENT AUX BONNES HABITUDES INDUSTRIELLES.

SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTROLES D'INGENIERIE.....	VENTILATION D ÉCHAPPEMENT LOCALE SELON LES BESOINS POUR
-----------------------------	---

	MAINTENIR LES EXPOSITIONS À L'INTÉRIEUR DES LIMITES APPLICABLES.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONELLE: PROTECTION DE LA PEAU.....	DES GANTS RÉSISTANTS. ÉVITER TOUT CONTACT CUTANÉ EN PORTANT DES CHAUSSURES, DES GANTS ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION ADÉQUATS, SÉLECTIONNÉS CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS D'UTILISATION ET AUX RISQUES D'EXPOSITION. LE CHOIX DOIT SE FAIRE EN FONCTION DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSISTANCE À LA PERMÉABILITÉ DES MATÉRIAUX. TABLIER, COMBINAISONS DE TRAVAIL, ET/OU AUTRES VÊTEMENTS DE PROTECTION RÉSISTANTS.
PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE.....	LUNETTES PROTECTRICES CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES; DE PLUS, PORTER UN ÉLÉMENT FACIAL, S'IL Y A RISQUE D'ÉCLABOUSSURES.
PROTECTION RESPIRATOIRE.....	SI L'EXPOSITION DÉPASSE LES LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL, PORTER UN RESPIRATEUR APPROPRIÉ, APPROUVÉ PAR NIOSH. EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE, LORSQUE LA CONCENTRATION DU PRODUIT EST INCONNUE, PORTER UN RESPIRATEUR À ADDUCTION D'AIR PUR, APPROUVÉ PAR NIOSH.
MESURES D'HYGIENE.....	FOURNIR DES DOUCHES DE SÉCURITÉ ET OCULAIRES À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	LIQUIDE
APPARENCE & ODEUR.....	CLAIRE – ODEUR BUTYL
LIMITE DE DÉTECTION OLFACTIVE	N.D.
DENSITÉ.....	N.D.
TENSION DE VAPEUR (MMHG).....	N.D.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1).....	N.D.
TAUX D'ÉVAPORATION	N.D.
POINT D'ÉBULLITION	96°C
POINT DE CONGÉLATION	-8°C
PH	1
SOLUBILITÉ (% DE W/W).....	SOLUBLE
COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU	N.D.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	STABLE
CONDITIONS À ÉVITER	TOUT CONTACT AVEC LES MATIERES ORGANIQUES ET LES ACIDES. FLUOR. ÉVITER LES COMBURANTS PUISSANTS. AGENT RÉDUCTEUR FORT. BASES FORTES. MÉTALS. SULFUR TRIOXIDE. PENTOXYDE DE PHOSPHORE. ACIDES FORTS, BASES FORTES, OXYDANTS FORTS. MÉTAUX RÉACTIFS (C'EST-À-DIRE, SODIUM, CALCIUM, ZINC ETC.).
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER).....	MATIÈRES RÉACTIONNELLES AUX COMPOSÉS HYDROXYLE. ALLIAGE DE CUIVRE ACIDES FORTS. OXYDANTS.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	TYPE DE DÉCOMPOSITION, THERMIQUE: OXYDES DE PHOSPHORE. LES PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX DEPENDENT DE LA TEMPERATURE, DE L'AIR FOURNI ET DE LA PRESENCE D'AUTRES PRODUITS. LES PRODUITS DE DECOMPOSITION PEUVENT COMPRENDRE, SANS S'Y LIMITER: ALDEHYDES, CETONES, ACIDES ORGANIQUES.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LIMITES D'EXPOSITION.....	ACIDE PHOSPHORIQUE: 3 MG/M3 VLE; 1 MG/M3 VLE-MPT; 1 MG/M3 MPT'3 MG/M3 VLE; 1000 MG/M3 ETHER MONOBUTYLIQUE DE L'ETHYLENEGLYCOL: 20 PPM TWA ACGIH.
DL50.....	ETHER MONOBUTYLIQUE DE L'ETHYLENEGLYCOL: VOIE ORALE: RAT; DL50 (470 - 3 000) MG/KG. VOIE CUTANEE: RAT; 2 270 MG/KG. LAPIN; LD50 = 99 - 610 MG/KG. COBAYE; DL50 = >2 000 MG/KG. ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED: (ORALE, RAT) > 2,000 MG/KG;

CL50.....	(DERMALE, RAT) 3,300 MG/KG. ACIDE CITRIQUE: 11 700 MG/KG (ORALE, RATS). ETHER MONOBUTYLIQUE DE L'ETHYLENEGLYCOL: ETUDES SUR LES VAPEURS RAT; 7 HEURES; CL50 = 700 PPM.
POUVOIR IRRITANT	VOIR SECTION 2
SENSIBILISATION AU PRODUIT.....	N.D.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	N.D.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION.....	ETHER MONOBUTYLIQUE DE L'ETHYLENEGLYCOL: DANS DES ETUDES SUR DES ANIMAUX, ON A CONSTATE DES EFFETS SUR LA REPRODUCTION SEULEMENT AUX DOSES QUI ONT PROVOQUE DES EFFETS TOXIQUES IMPORTANTS CHEZ LES PARENTS.
TÉRATOGENÉCITÉ.....	N.D.
MUTAGÉNÉCITÉ.....	N.D.
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES	N.D.
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.D.
DEVELOPMENTAL TOXICITY	CHEZ LES ANIMAUX DE LABORATOIRE, S'EST REVELE TOXIQUE POUR LE FOETUS A DES DOSES TOXIQUES POUR LA MERE. N'A PAS CAUSE DE MALFORMATION CONGENITALES CHEZ LES ANIMAUX DE LABORATOIRE.
SIGNIFICANT DATA WITH POSSIBLE RELEVANCE TO HUMANS.....	TOXICITE EN DOSES REPETEES: CHEZ LES ANIMAUX, ON A NOTE DES EFFETS SUR LES ORGANES SUIVANTS: SANG (HEMOLYSE). EFFETS SECONDAIRES AUX REINS ET FOIE. LES GLOBULES ROUGES DES HUMAINS SE SONT REVELE BEAUCOUP MOINS SENSIBLES A L'HEMOLYSE QUE CEUX DES RONGEURS ET DES LAPINS.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

INFORMATION ÉCOLOGIQUE N.D.

SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE	LIQUIDE COROSIFS, N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE)
CLASSIFICATION DE TMG.....	8
NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT.....	1760
GROUPE D'EMBALLAGE.....	III

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SIMDUT	E
CONFORMITÉ DE CPR.....	CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION	PRÉPARÉ PAR: LE GROUPE DE RÉGLIMENTATION, TÉLÉPHONE - (613) - 744-8896 DATE DE LA PRÉPARATION: LE 1 JUILLET, 2016
--------------------------------	--

N.D. = NON DISPONIBLE
S.O. = SANS OBJET